

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS ET DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2025

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, d'approuver le principe du procès-verbal en format Word puis en PDF pour les corrections d'erreurs de type cosmétiques.
- ✓ **Décidé**, par 17 voix « pour » et 1 abstention, d'attribuer le sujet des travaux de routes à la commission Travaux & Bâtiments.
- ✓ **Décidé**, par 17 voix pour et 1 abstention, d'attribuer le sujet des plans de circulation à la commission Aménagement.
- ✓ **Décidé**, de ne pas faire usage de son droit d'opposition concernant les décisions de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association des communes genevoises (ACG) du 25 juin 2025, à savoir :
 - Par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, l'octroi, en 2026, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de 10'000 francs à chaque nouvelle place de crèche créée et mise à disposition.
 - Par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, la participation, en 2026, du Fonds intercommunal aux charges de fonctionnement du GIAP pour un montant de 7'400'000 francs.
 - Par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, la participation, en 2026, du Fonds intercommunal au financement du Bibliobus intercommunal.
 - Par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, le financement, en 2026, par le Fonds intercommunal, de l'enveloppe culturelle pour un montant de 1'500'000 francs.
 - Par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, le financement, en 2026, par le Fonds intercommunal, de l'enveloppe sportive pour un montant de 800'000 francs.
 - Par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, le financement, en 2026, par le Fonds intercommunal, des investissements informatiques consacrés aux infrastructures et réseaux pour un montant de 500'000 francs.
 - Par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, le financement, en 2026, par le Fonds intercommunal, des investissements consacrés aux applications et produits pour un montant de 750'000 francs.

COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

- Par 17 voix « pour » et 1 abstention, l'octroi, en 2026, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de 2'500'000 francs représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, d'approuver le rapport de la commission Cohésion sociale & Jeunesse.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, d'entrer en matière sur le projet de délibération proposé par Ensemble pour Perly-Certoux concernant la « *Valorisation de l'engagement des élus municipaux par des jetons de présence* ».
- ✓ **Décidé**, par 13 voix « pour », 3 abstentions et 2 voix contre, d'accepter l'amendement présenté par Ensemble pour Perly-Certoux.
- ✓ **Décidé**, par 12 voix « pour », 4 abstentions et 2 voix contre, d'accepter la délibération proposée par Ensemble pour Perly-Certoux à propos de la « Valorisation de l'engagement des élus municipaux par des jetons de présence », amendement inclus.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de renvoyer la délibération relative à la « Valorisation de l'engagement des élus municipaux par des jetons de présence » au Conseil administratif.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, d'approuver la proposition du règlement de l'usage du domaine public.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, d'approuver la proposition d'arrêt de la mise en eau du bisse communal.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de renvoyer le projet de Règlement des déchets à la commission Environnement.

SEULE LA VERSION INTÉGRALE DU PROCÈS-VERBAL FAIT FOI.